

# HAVRE de GREVE n°21



Bulletin de la mobilisation sur l'agglomération  
expression de l'AG interprofessionnelle des grévistes  
publié par l'intersyndicale

jeudi 9 décembre

## ...Partout en Europe !

### ALORS EUROS ?

#### **NON !**

Le droit de grève est de plus en plus contesté au profit du droit des affaires ! **Sarkozy** veut faire payer le prix fort aux grévistes qui lui ont gâché l'automne. Il voulait prélever d'un seul coup jusqu'à 17 jours de grèves sur le salaire mensuel des cheminots et les journées de temps partiel ont été comptées comme journées de grève pour certains fonctionnaires !

En Espagne, le gouvernement a menacé de prison les aiguilleurs du ciel en grève et envoyé l'armée pour assurer la paix des affaires

### **Le chiffre qui tue : 5**

Comme les 5 dernières années pendant lesquelles aucun « coup de pouce » n'a permis de relever le SMIC

### Stéphane Hessel : **93 ans**

**et toujours résistant !** il a déclaré ainsi sa solidarité avec tous les désobéisseurs qui contestent l'ordre établi jusque dans leur activité professionnelle  
*« nous devons être respectueux de la démocratie, mais quand quelque chose nous apparaît non légitime, même si c'est légal, il nous appartient de protester de nous indigner et de désobéir »*

### Tous en lutte contre l'austérité !

Les plans d'austérité se multiplient jour après jour dans toute l'Europe. Après la Grèce en début d'année, c'est au tour des populations d'Irlande, du Portugal, de Grande-Bretagne ou de France d'en faire les frais. Suppressions d'emplois dans les services publics, attaques contre la protection sociale (assurance maladie, allocations, retraites, indemnisation du chômage), baisse des salaires, hausses des impôts... tout l'éventail des mesures antisociales y passe :

- Irlande : baisse du salaire horaire minimum de 1 €
- Grande-Bretagne : 500 000 emplois supprimés dans les services publics
- Grèce : baisse des retraites
- Portugal : augmentation de la TVA de 2 % pour la porter à 23 %

Ces plans d'austérité n'ont qu'un seul objectif : continuer à faire payer la crise aux salariés, jeunes, retraités et chômeurs. Et pendant ce temps, les banques, renflouées à coup de milliards au plus fort de la crise financière, annoncent des bénéfices... C'est pour s'opposer à toutes ces mesures que les mobilisations se multiplient à travers toute l'Europe.

### Resistance !

En France, le mouvement contre la réforme des retraites est emblématique de cette résistance : 3 millions de personnes dans les rues certains jours, des grèves massives dans certains secteurs, et surtout une opinion publique qui a toujours soutenu la mobilisation.

Aujourd'hui, le gouvernement et le MEDEF ont d'autres projets : « le chantier » de la dépendance, la réforme de l'assurance-chômage, la sécurité sociale, les retraites complémentaires... etc.. « Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance » disait **Denis KESSLER**, ancien n°2 du MEDEF. Ils veulent démanteler tous les acquis sociaux du programme de la résistance et des luttes passées.

## mercredi 15 décembre

l'AG interprofessionnelle et intersyndicale du Havre appelle, à la suite des confédérations, l'ensemble des salariés à se rassembler  
**au Havre : 11h30 au Rond Point des DOCKS.**

### Rendez vous début février :

L'AG interprofessionnelle prévoit la projection de « **WALTER. Retour en résistance** » de **Gilles PERRET** et un Meeting en présence de syndicalistes européens et avec **François RUFFIN** journaliste, militant, co-auteur de « **Les Jours Heureux. Le Programme du Conseil National de la Résistance de mars 1944 : Comment il a été écrit et mis en oeuvre, et comment Sarkozy accélère sa démolition** »,

### Prochaine Assemblée Générale

**Lundi 13 décembre - 17H bourse du travail - Franklin**

La réunion se finira par un pot et la 1ère distribution des calendriers du **HAVRE de GREVE**

# HAVRE de GREVE

## **3 Millions de fois merci !**

L'AG interprofessionnelle et l'intersyndicale tiennent à remercier encore une fois toutes celles et ceux qui ont manifesté leur solidarité aux grévistes.

## **La solidarité s'organise :**

### Les modalités pratiques pour toucher l'allocation de solidarité à la grève.

La solidarité financière à l'égard des grévistes ne s'exercera que pour les périodes de grève au delà de 35 heures ou au delà du 5ème jour de grève pour les salariés à plein temps.

Pour les salariés à temps partiel l'allocation de solidarité à la grève sera calculée au prorata du temps hebdomadaire de travail. (Par exemple pour un salarié à mi-temps, le calcul s'effectuera au delà de 17.5 heures)

Le versement de l'allocation de solidarité à la grève ne concernera que la période de grève s'exerçant du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 30 Octobre 2010.

Les seuls justificatifs exigés pour toucher l'allocation de solidarité à la grève sont les bulletins de salaire. Ils sont à remettre à vos représentants syndicaux ou à transmettre directement à : Association **HAVRE de GREVE**, maison des syndicats, 119 cours de la République 76600 Le Havre, accompagnés de vos coordonnées postales et téléphoniques.

La date butoir de réception de ces justificatifs au **HAVRE de GREVE**, est fixée au 15 décembre 2010 pour les salariés du privé.

Les salariés de la fonction publique dont les retenues sur salaire s'effectueront sur une période plus longue et ne disposant pas actuellement de la totalité des justificatifs pour le 15 décembre 2010 doivent communiquer également leur temps de grève total à leurs représentants syndicaux ou les transmettent directement au **HAVRE de GREVE**, afin d'être pris en compte également dans le calcul de l'allocation de solidarité à la grève. La date butoir de réception de ces informations est fixée également au 15 décembre 2010. Ils s'engagent évidemment à fournir leurs justificatifs à réception de ceux-ci.

Le taux horaire de l'allocation de solidarité à la grève sera le même pour tous. Celui-ci sera égal à la totalité de la somme globale disponible sur le compte bancaire du Havre de grève divisée par le nombre total d'heures de grève recensées (au-delà du seuil minimal 35h ou 5jours).

*Certaines mesures d'aide d'urgence peuvent être prises. Les salariés ayant des difficultés du fait des jours de grève doivent saisir leur syndicat afin que celui-ci contacte le **HAVRE de GREVE**, et ce dans la confidentialité ou contacter le 0666610750.*

## **Bientôt chez vous : un calendrier HAVRE de GREVE !**



*Un calendrier 2011 avec des images de mobilisation de l'automne devrait être disponible le 13 décembre. L'intégralité des bénéfices de la vente sera versée à notre caisse de solidarité.*

